

## CIRCULAIRE AUX LABORATOIRES 20 juillet 2020

### Obligation de rapportage des résultats PCR/antigéniques et sérologiques dans le cadre de la pandémie COVID-19

Afin d'assurer sa mission de le cadre de la pandémie de COVID-19, il est primordial que Sciensano et les services régionaux de surveillance des maladies infectieuses puissent disposer rapidement des données précises et actuelles liées aux tests PCR, antigéniques et sérologiques réalisés dans les laboratoires de biologie clinique.

Conformément à l'Arrêté Royal n°20 du 13 mai 2020 les prestations 554934-554945, 554956-554960 et 554971-554982 ne peuvent être portées en compte à l'INAMI que si ces tests sont effectués dans un laboratoire agréé qui figure sur la liste établie par Sciensano en ce qui concerne le contrôle de la qualité, les normes de sécurité biologique et **la communication d'informations épidémiologiques nécessaires**.

L'attribution des codes attributs 15A, 15B, 15C liés aux prestations précédemment citées est donc conditionné, entre autre, au transfert des résultats obtenus.

A ce jour deux flux obligatoires (Dataflow COVID-19 Contact Tracing et EpiLabo) sont disponibles pour permettre aux laboratoires de communiquer correctement les informations épidémiologiques à Sciensano. Nous sommes conscients que la déclaration parallèle par deux flux de données impose une charge supplémentaire aux laboratoires. Le flux parallèle via EpiLabo sera arrêté dès que la qualité du rapportage par les laboratoires le permettra. Nous vous tiendrons informé régulièrement de l'évolution de la situation. Cependant, jusqu'à nouvel ordre, les données doivent continuer à être communiquées par les deux canaux.

#### 1. Dataflow COVID-19 Contact Tracing

Ce DataFlow concerne l'ensemble des résultats (positifs, négatifs et non-confirmés) des test PCR, antigènes et sérologique.

**La base de données centrale COVID-19 Contact Tracing, gérée par le service healthdata.be de Sciensano, est utilisée pour alimenter le centre d'appels et l'application (en cours de développement) utilisée pour le suivi des contacts. Afin d'assurer l'efficacité de ces outils dans la gestion de la crise, il est essentiel que la déclaration des résultats soit effectuée au plus tard une heure après la validation du test en laboratoire, en semaine et le week-end.** Il est également rappelé l'importance de respecter strictement les lignes directrices techniques, disponibles sur <https://covid19lab.healthdata.be/software-solutions/technical-guidelines>.

#### 2. Dataflow Epilabo

Ce dataflow concerne uniquement les résultats (positifs, négatifs et non-confirmés) des tests PCR et antigènes.

La fréquence de rapportage via EpiLabo reste inchangée, c'est-à-dire au moins une fois par jour. Consultez les gestionnaires de données (epilabo@sciensano.be) à l'avance si vous souhaitez modifier la fréquence et l'heure de notification, afin que celle-ci puisse être alignée de manière optimale sur la génération sous-jacente de rapports et de Dashboard épidémiologiques.

Le 14 juin, Sciensano a commencé à envoyer à chaque laboratoire un retour d'information sur la qualité des données. Depuis le début du mois de juillet, seuls les laboratoires ayant des problèmes de qualité reçoivent encore ce retour d'information. **À partir du 20/07/2020, ce feedback quotidien contiendra des informations sur**

- **le nombre de cas positifs rapportés par le laboratoire**
- **le délai entre la réalisation du test et la réception du résultat sur healthdata.be**
- **le délai entre le résultat de la validation et la réception du résultat sur healthdata.be**
- **la qualité des données fournies (identification de laboratoire correct, numéro ONSS du patient correct, codes corrects pour le type de test et pour le résultat)**

Sciensano communiquera ces indicateurs de qualité des données à l'INAMI sur une base quotidienne. En cas de non-respect persistant des règles de transmission des informations épidémiologiques, l'INAMI prendra les mesures nécessaires concernant le remboursement de ces tests sur la base des informations transmises par Sciensano. Une des mesures envisagée sera la suspension des codes attributs des tests concernés jusqu'à régularisation de la situation du laboratoire concernant la transmission des données. Ces tests ne seront donc plus remboursés par l'INAMI et ne pourront pas être facturés au patient.

Les données transmises par les laboratoires sont utilisées, chaque jour, par les épidémiologistes de Sciensano dans le cadre du suivi des tendances, de la détection de clusters et de résurgence locale. Le service Epidémiologie des maladies infectieuses de Sciensano tient à reconnaître l'importance du rôle des laboratoires dans la lutte contre l'épidémie et les remercie de leurs efforts qui ne sont certainement pas assez soulignés. Les analyses épidémiologiques sont disponibles sur la plateforme Epistat : <https://epistat.wiv-isp.be/covid/covid-19.html>

Grâce au système de suivi des contacts, les données de laboratoire sont également utilisées pour briser les chaînes de transmission, c'est pourquoi cette lettre rappelle l'importance de la disponibilité rapide du résultat. Nous tenons à remercier les laboratoires pour leur participation continue pendant cette période.

Christian Léonard Directeur général Sciensano	Jo De Cock Administrateur Général RIZIV-INAMI